

une accumulation de surplus, une dépendance économique trop forte de nos voisins les États-Unis, le dumping dans le domaine des produits textiles, sans compter le gaspillage dans les dépenses gouvernementales.

La solution à nos problèmes canadiens se situe, non pas en ligne droite mais sur une circonférence. En effet, il ne faut pas envisager les problèmes canadiens séparément, loin de là. Il faut les regarder ensemble car ils se tiennent les uns aux autres; ils agissent mutuellement les uns sur les autres, tout comme les rayons d'une roue agissent sur la jante et en assurent son parfait roulement. Au fait, si un rayon devient faible, tous les autres sont affaiblis proportionnellement et la jante peut céder au roulement. Aussi, si un rayon de la roue est trop long, cela "débalance" toute la roue au point de menacer la conduite.

Or, les remèdes à nos problèmes canadiens se résument très bien dans ce principe que notre gouvernement et notre éminent chef, le très honorable représentant de Prince-Albert, ont appliqué depuis leur ascension au pouvoir le 10 juin et dont ils continuent à faire profiter l'économie canadienne. Ce principe consiste à remettre et laisser le plus d'argent possible entre les mains du contribuable canadien, tout en activant des travaux publics d'envergure.

Cette méthode économique des plus sage n'est pas nouvelle. Elle est vieille comme les siècles qui l'ont exploitée. En effet, à Rome, aux premiers temps de la République, les sénateurs Appius et Flaminius ont utilisé cette méthode économique, lorsqu'ils ont construit les fameuses voies Appienne et Flaminienne.

Monsieur l'Orateur, je félicite notre gouvernement et notre très honorable premier ministre de vouloir appliquer cette doctrine économique des plus efficace dans le règlement de nos problèmes canadiens, et je lui demanderais encore de bien vouloir envisager le problème des municipalités ainsi que celui des commissions scolaires en étudiant la possibilité de payer les taxes municipales et scolaires pour ses immeubles et même d'abolir la taxe de 10 p. 100 pour tout achat effectué par les municipalités et les commissions scolaires.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, un des problèmes qui se posent au Canada intéresse ma belle circonscription de Sherbrooke. Il s'agit du problème du textile. L'industrie textile occupe le deuxième rang parmi les industries canadiennes pour ce qui est du nombre des employés qui y sont engagés. Il y a dans notre pays 725 filatures situées principalement en

Ontario et dans la province de Québec. Tandis que 52 p. 100 de toutes les industries manufacturières appartiennent à des étrangers, 80 p. 100 des industries textiles appartiennent à des Canadiens. C'est donc notre industrie à nous, édifiée avec nos propres fonds et grâce à notre propre initiative.

Dans la province de Québec, cette industrie, qu'on trouve dans 354 établissements, fait vivre 20 villes importantes et procure de l'emploi à plus de 47,000 travailleurs. Dans la province de Québec, l'industrie textile est la deuxième en importance pour ce qui est des emplois qu'elle procure. A Sherbrooke, il y a 14 filatures qui emploient 44.1 p. 100 des ouvriers, hommes et femmes. J'ai constaté que, depuis 1951, la population de Sherbrooke s'est accrue de 17.3 p. 100, mais que l'embauchage dans l'industrie textile a diminué de 18.2 p. 100.

En découvrant tant de malaise et de chômage dans notre industrie textile, nous devons en exposer les causes profondes et éloignées. Rien de satisfaisant n'a été fait par l'ex-gouvernement libéral depuis 1935, que ce soit pour rajuster le tarif douanier ou pour interdire l'importation au Canada des produits étrangers qui inondent nos marchés et paralysent la production dans notre propre industrie. Plus particulièrement, au cours des 10 dernières années, l'ex-gouvernement libéral a donné libre carrière aux concurrents étrangers, laissant, d'une façon aveugle et imprévoyante, notre marché canadien à la merci et au caprice des importations du Japon, de l'Inde, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne occidentale et des États-Unis.

Il est fort louable de pratiquer la collaboration, mais ce ne devrait jamais être au risque de sacrifier notre liberté économique et de devenir la victime et l'esclave des pays entreprenants. Comment peut-on s'attendre que les industries canadiennes concurrencent les produits étrangers quand le coût de production ne soutient pas la comparaison? Au Canada, la moyenne du salaire horaire atteint \$1.20, alors qu'au Japon et dans l'Inde elle s'établit entre 12c. et 15c. En permettant de pareilles importations, le parti libéral a encouragé le dumping pendant des années; par dumping, nous entendons la grande quantité d'importations excédentaires qu'on laisse entrer au Canada.

Au cours de la vingt-troisième législature et sous l'éminente direction du premier ministre actuel (M. Diefenbaker) le gouvernement a ordonné à la Commission du tarif de mener une enquête et d'étudier l'ensemble de l'industrie textile canadienne. Depuis la brillante victoire du 31 mars dernier, les représentants du premier ministre dans les cantons de l'Est se sont réunis à Sherbrooke